

*Article 21 du Règlement*

Récemment, le gouvernement a fait savoir que ce projet de loi ne figurait pas parmi ceux qu'il entendait faire adopter de toute urgence. J'aimerais que le gouvernement précise bien qu'il ne le représentera pas et qu'il va le laisser tomber.

Je fais cette demande avec l'appui du Metropolitan Toronto Library Association, du North York Library Association, de l'Association des musées canadiens, de la Canadian Library Association, de la Fédération canadienne des enseignants, de l'ACTRA, de la Conférence canadienne des arts, du Musée des beaux arts de l'Ontario, de la Canadian Arts Federation, de l'Université de l'Alberta, de l'Université de Calgary, de l'Association of Canadian Publishers, de la League of Canadian Poets, du Toronto Arts Council, du Playwrights Union of Canada, du Conseil des Arts du Canada—un organisme fédéral qui exhorte le gouvernement à retirer ce projet de loi—l'Association canadienne de cinéma-télévision, du Canadian Book Development Association, de l'Office national du film du Canada—un autre organisme fédéral—et de la Galerie nationale.

Vu toutes ces instances, que le gouvernement déclare sans ambages que c'en est fait de ce projet de loi.

\* \* \*

● (1410)

**LE COMMERCE EXTÉRIEUR****ON APPUIE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS**

**M. John Oostrom (Willowdale):** Monsieur le Président, la Conference Board of Canada, organisme neutre qui a son siège à Ottawa, est le dernier venu dans la liste des organismes qui approuvent l'accord de libre-échange du premier ministre. Il juge que cet accord stimulera considérablement l'économie canadienne. D'après lui, le produit national brut réel augmentera de 9,3 milliards de dollars, soit de 1,7 p. 100 d'ici 1997; le taux d'inflation diminuera de 0,2 p. 100 et le taux de chômage augmentera de 1 p. 100.

Maintenant que les organismes et les particuliers ont eu le temps d'examiner l'accord, la majorité d'entre eux sont enthousiastes. Les partis de l'opposition et le premier ministre de l'Ontario ont cessé de pousser des hauts cris. Nous aurons peut-être bientôt leur approbation.

\* \* \*

**LES LANGUES OFFICIELLES****LE RAPPORT ANNUEL DU COMMISSAIRE—LA CONTROVERSE AU SUJET DU LIBELLÉ**

**M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon):** Monsieur le Président, la controverse qui a éclaté au sujet d'une phrase du rapport du Commissaire aux langues officielles est la belle preuve que les questions linguistiques sont très délicates au Canada.

Le premier commissaire aux langues officielles, actuellement rédacteur en chef d'un journal, nous a rappelé la controverse qui avait éclaté il y a 15 ans parce qu'il avait repris la

phrase «Rhodésiens de Westmount». Il nous rappelle la leçon suivante: «lorsqu'on manipule de la dynamite linguistique, il ne faut pas employer en même temps des phrases pittoresques».

[Français]

Le Commissaire actuel a soulevé un tollé parce qu'il a déploré «la tendance à promouvoir le français non pas en misant sur sa vigueur culturelle, mais en humiliant l'adversaire.» Mais il a aussi exprimé ses regrets face au malentendu créé par ce rapport, plus particulièrement dans son sommaire qui en rend mal compte quant à la phrase la plus contestée se rapportant à l'attitude du gouvernement québécois à l'endroit de sa minorité.

Monsieur le Président, il n'est pas facile de défendre le droit des minorités sans, par moments, offenser la majorité. C'est une tâche ardue.

[Traduction]

Les Canadiens espèrent que le commissaire continuera à défendre vigoureusement les minorités linguistiques en étant doublement conscient des risques du métier.

\* \* \*

**LES PENSIONS****LA FAILLITE DE LA SOCIÉTÉ MASSEY—LA PERTE DES PRESTATIONS DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE DES PENSIONNÉS**

**M. John Nunziata (York-Sud—Weston):** Monsieur le Président, les pensionnés de l'ex-société Massey Combines se font rouler et ils sont fous de colère.

En faillite, la société a été mise sous séquestre au début du mois. Le séquestre, Peat Marwick, a annoncé aux 3 000 pensionnés que leurs prestations de santé et de bien-être ont pris fin le 4 mars dernier, y compris l'assurance-vie, les soins dentaires, les médicaments et l'assurance-hospitalisation de l'Ontario. C'est carrément injuste. Ces quelque 3 000 pensionnés ont consacré leur vie active à la société, mais voilà qu'elle les laisse tomber au beau milieu de leur retraite, ce qui les place dans une situation très précaire.

Quand Massey Ferguson a procédé à sa restructuration en 1986, le gouvernement fédéral lui a permis de transférer une dette à long terme de 207 millions de dollars à la division des moissonneuses-batteuses. Le gouvernement aurait dû obtenir des garanties afin que leurs prestations de santé et de bien-être des pensionnés soient protégées. Presque tous les retraités n'ont jamais travaillé pour Massey Combines, ils étaient employés par Massey Ferguson. On n'aurait pas dû transférer leur régime de pensions et de soins de santé à Massey Combines, car cette dernière était déjà acculée à la faillite. Avant d'autoriser la restructuration, le gouvernement aurait dû protéger les travailleurs.

J'exhorte le gouvernement fédéral et la province d'Ontario à accepter la responsabilité de ce fiasco et à s'assurer que les pensionnés vont continuer à toucher les prestations de santé pour lesquelles ils ont travaillé et auxquelles ils ont droit.